## **Entreprises Métropole**

# Conditions tarifaires au 1er janvier 2022



Entreprises, une banque à votre écoute doit répondre à vos besoins, des plus courants aux plus complexes.

Forte de sa culture d'entreprise innovante, agile et entrepreneuriale, la BRED propose à ses clients une offre complète de produits et services adaptés à leurs spécificités.

## Notre savoir-faire au service de votre développement



Cette plaquette présente les conditions tarifaires des principales opérations bancaires que vous nous confiez et celles de nos principaux produits et services.

Pour découvrir nos offres dans le détail, nous vous invitons à vous connecter dans l'espace de notre site internet bred.fr dédié aux entreprises : https://www.bred.fr/entreprises

Votre responsable commercial reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner au quotidien et dans vos projets de développement. N'hésitez pas à le contacter.

#### **Sommaire**

■ Découvert

Financement du cycle d'exploitation
 Financement d'investissement
 Autres prestations liées aux crédits

**Gestion de la trésorerie** 

Placements à termePlacements financiers

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte  Ouverture, transformation, clôture  Relevés de compte  Tenue de compte  Solutions de cash management  Autres opérations	P.6	Opérations bancaires à l'international  Change  Opération par carte bancaire  Paiement à destination de l'étranger - IMPORT  Règlements en provenance de l'étranger - EXPORT  Crédit documentaire  Garanties à l'international	P.22
Banque à distance	P.8		
<ul><li>Services Internet</li><li>Service télétransmission</li><li>Logiciel</li></ul>		Les expertises L'ingénierie sociale L'ingénierie immobilière	P.25
Opérations de paiement  ■ Cartes	P.10	<ul><li>L'ingénierie financière</li><li>La salle des marchés</li></ul>	
■ Virement SEPA		Bon à savoir	P.26
■ Prélèvement SEPA / TIPSEPA ■ Chèque		Résoudre un litige	P.27
Opérations d'encaissement  ■ Contrat carte bancaire commerçant  ■ Options du contrat commerçant  ■ Virement SEPA  ■ Prélèvement SEPA  ■ Chèque  ■ Effet - Recouvrement de créances	P.13		
Irrégularités et incidents  ■ Commission d'intervention  ■ Opérations particulières  ■ Incidents de paiement	P.15		
Découverts et crédits	P.17		

P.19

**Sommaire** 

## Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Clôture de compte  Services bancaires de base* Gratu Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du Droit au comp prévu par l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier. *Liste des services inclus disponible sur www.bred.fr, rubrique «Information réglementaires».  Relevés de compte Périodiques (2 à 3 par mois) Gratu Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus) Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus): Support papier Support magnétique (par historique) Puplicata de relevé en agence (par relevé): Relevé antérieur Relevé antérieur Relevé antérieur Resevé annuel de frais d'encaissement par carte Relevé mensuel de compte Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre) Rommission de mouvement : Onomission de mouvement : Onomission de mouvement : Onomission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Rommission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Rommission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Rommission d'actualisation (par an, à partir de) Port et frais : Le feuillet Minimum perçu (par trimestre) Commission d'actualisation (par an, à partir de) Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativ juridique et économique du dossier client.	Ouverture, transformation, clôture  Ouverture de compte	Gratui
Services bancaires de base*  Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du Droit au comp prévu par l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.  *Liste des services inclus disponible sur www.bred.fr, rubrique «Information réglementaires».  Relevés de compte  Périodiques (2 à 3 par mois)  Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)  Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)  Support papier  Support papier  Support magnétique (par historique)  Publicata de relevé en agence (par relevé):  Relevé en cours ou dernier relevé  Relevé antérieur  Prais de demande d'information sur écriture relevé de compte  Récapitulatif de frais:  Relevé annuel de frais d'encaissement par carte  Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Frais de tenue de compte  Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Anomatic de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie.  Commission de mouvement:  Minimum perçu (par arrêté)  Frais de tenue de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Nous consulte  Port et frais:  Le feuillet  Alimimum perçu (par trimestre)  Port et frais:  Le feuillet  Alimimum perçu (par trimestre)  Port et frais :  Le feuillet  Alimimum perçu (par trimestre)  Port et frais par an, elle rémunère l'actualisation administrativ juridique et économique du dossier client.		Gratui
prévu par l'article D.312-5-1 du Code monétaire et financier.  *Liste des services inclus disponible sur www.bred.fr, rubrique «Information réglementaires».  Relevés de compte  I Périodiques (2 à 3 par mois)  I Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)  I Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus):  • Support papier  • Support magnétique (par historique)  I Duplicata de relevé en agence (par relevé):  • Relevé en cours ou dernier relevé  • Relevé antérieur  I 12,9  I Frais de demande d'information sur écriture relevé de compte  Récapitulatif de frais:  • Relevé annuel de frais d'encaissement par carte  • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  I Frais de tenue de compte  I Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie.  Commission de mouvement:  • Minimum perçu (par arrêté)  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais:  • Le feuillet  • Minimum perçu (par trimestre)  I Font et frais:  • Le feuillet  • Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Porélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativ juridique et économique du dossier client.	Services bancaires de base*	Gratui
Relevés de compte   Périodiques (2 à 3 par mois)   Gratu     Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)     Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)     Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus) :   Support papier   29,3     Support magnétique (par historique)   116,5     Duplicata de relevé en agence (par relevé) :   Relevé en cours ou dernier relevé   12,9     Relevé antérieur   12,9     Frais de demande d'information sur écriture relevé de compte   15,5     Récapitulatif de frais :   Relevé annuel de frais d'encaissement par carte   Gratu     Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte   Gratu     Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte   Gratu     Frais de tenue de compte   78,0     Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)   78,0     Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)   25,0     Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie     Commission de mouvement : 0,05% à 0,20     Minimum perçu (par arrêté)   15,8     Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).     Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique   Nous consulte     Port et frais :   Le feuillet   2,2     Minimum perçu (par trimestre)   17,0     Commission d'actualisation (par an, à partir de)   190,0     Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativ juridique et économique du dossier client.		roit au compt
Périodiques (2 à 3 par mois)  Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)  Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus):  Support papier  Support magnétique (par historique)  Duplicata de relevé en agence (par relevé):  Relevé en cours ou dernier relevé  Relevé antérieur  Prais de demande d'information sur écriture relevé de compte  Récapitulatif de frais:  Relevé annuel de frais d'encaissement par carte  Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Frais de tenue de compte  Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies  Commission de mouvement:  Minimum perçu (par arrêté)  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais:  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Port et frais:  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Portevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.		e «Information
Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)  I Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus):  Support papier  Support magnétique (par historique)  Duplicata de relevé en agence (par relevé):  Relevé en cours ou dernier relevé  Relevé antérieur  Prais de demande d'information sur écriture relevé de compte  Récapitulatif de frais:  Relevé annuel de frais d'encaissement par carte  Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Frais de tenue de compte  Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies  Commission de mouvement:  Minimum perçu (par arrêté)  Selle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (hor placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais:  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Portevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.	Relevés de compte	
Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus) :  • Support papier  • Support magnétique (par historique)  Duplicata de relevé en agence (par relevé) :  • Relevé en cours ou dernier relevé  • Relevé antérieur  12,9  Frais de demande d'information sur écriture relevé de compte  Récapitulatif de frais :  • Relevé annuel de frais d'encaissement par carte  • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  • Rais de tenue de compte  Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies  Commission de mouvement :  • Minimum perçu (par arrêté)  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais :  • Le feuillet  • Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Portevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.		Gratui
<ul> <li>Support papier</li> <li>Support magnétique (par historique)</li> <li>Duplicata de relevé en agence (par relevé):</li> <li>Relevé en cours ou dernier relevé</li> <li>Relevé antérieur</li> <li>Frais de demande d'information sur écriture relevé de compte</li> <li>Récapitulatif de frais:</li> <li>Relevé annuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Frais de tenue de compte</li> <li>Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)</li> <li>Prais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)</li> <li>Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie.</li> <li>Commission de mouvement:</li> <li>Minimum perçu (par arrêté)</li> <li>Sommission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique</li> <li>Port et frais:</li> <li>Le feuillet</li> <li>Minimum perçu (par trimestre)</li> <li>Port et frais:</li> <li>Le feuillet</li> <li>Minimum perçu (par trimestre)</li> <li>Commission d'actualisation (par an, à partir de)</li> <li>Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.</li> <li>Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec</li> </ul>	Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)	0,63
• Support magnétique (par historique)  Duplicata de relevé en agence (par relevé):  Relevé en cours ou dernier relevé Relevé antérieur  Trais de demande d'information sur écriture relevé de compte Récapitulatif de frais: Récapitulatif de frais d'encaissement par carte Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Frais de tenue de compte Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre) Rompte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie. Commission de mouvement: Nous compte (hoplacement et frais). Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Port et frais: Le feuillet Ninimum perçu (par trimestre) Commission d'actualisation (par an, à partir de) Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.	■ Historique mensuel (par an, frais d'envoi inclus) :	
Duplicata de relevé en agence (par relevé):  • Relevé en cours ou dernier relevé • Relevé antérieur • Relevé antérieur • Relevé antérieur • Récapitulatif de frais: • Relevé annuel de frais d'encaissement par carte • Relevé mensuel de dépôt (par trimestre) • Prais de tenue de compte de dépôt inactif (par an) • Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie. • Commission de mouvement : • O,05% à 0,20° • Minimum perçu (par arrêté) • Is,8 • Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais). • Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique • Port et frais : • Le feuillet • Minimum perçu (par trimestre) • Commission d'actualisation (par an, à partir de) • Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client. • Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec		29,3
<ul> <li>Relevé en cours ou dernier relevé</li> <li>Relevé antérieur</li> <li>Relevé antérieur</li> <li>Récapitulatif de frais : <ul> <li>Relevé annuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte</li> </ul> </li> <li>Frais de tenue de compte <ul> <li>Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)</li> <li>Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)</li> <li>Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies</li> <li>Commission de mouvement : <ul> <li>Minimum perçu (par arrêté)</li> <li>Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).</li> </ul> </li> <li>Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique</li> <li>Port et frais : <ul> <li>Le feuillet</li> <li>Minimum perçu (par trimestre)</li> </ul> </li> <li>Port et frais : <ul> <li>Le feuillet</li> <li>Minimum perçu (par trimestre)</li> </ul> </li> <li>Commission d'actualisation (par an, à partir de)</li> <li>Poponomission d'actualisation (par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.</li> </ul> </li> <li>Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec</li> </ul>		116,5
Relevé antérieur  Prais de demande d'information sur écriture relevé de compte  Récapitulatif de frais: Récapitulatif de frais d'encaissement par carte Relevé annuel de frais d'encaissement par carte Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Prais de tenue de compte Prais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies Commission de mouvement:  Minimum perçu (par arrêté)  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais: Le feuillet Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.	■ Duplicata de relevé en agence (par relevé) :	
Frais de demande d'information sur écriture relevé de compte   15,5     Récapitulatif de frais :   • Relevé annuel de frais d'encaissement par carte   • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte   • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte   • Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte   Gratu     Frais de tenue de compte   15,0     Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)   25,0     Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies     Commission de mouvement :   0,05% à 0,20%     • Minimum perçu (par arrêté)   15,8     Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).     Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique   Nous consulte     Port et frais :   Le feuillet   2,2     • Minimum perçu (par trimestre)   17,0     Commission d'actualisation (par an, à partir de)   190,0     Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative juridique et économique du dossier client.     Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec		12,98
Récapitulatif de frais :  Relevé annuel de frais d'encaissement par carte Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Frais de tenue de compte Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre) Rerais de tenue de compte de dépôt inactif (par an) Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies Commission de mouvement : Minimum perçu (par arrêté) Relle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais). Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Port et frais : Le feuillet Port et frais : Le feuillet Minimum perçu (par trimestre) Commission d'actualisation (par an, à partir de) Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative juridique et économique du dossier client. Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec		12,9
<ul> <li>Relevé annuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte</li> <li>Gratu</li> <li>Tenue de compte</li> <li>Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)</li> <li>Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)</li> <li>Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie.</li> <li>Commission de mouvement :</li> <li>Minimum perçu (par arrêté)</li> <li>Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).</li> <li>Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique</li> <li>Port et frais :</li> <li>Le feuillet</li> <li>Minimum perçu (par trimestre)</li> <li>Commission d'actualisation (par an, à partir de)</li> <li>Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.</li> <li>Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec</li> </ul>	Frais de demande d'information sur écriture relevé de compte	15,5
Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte  Fenue de compte  Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie.  Commission de mouvement :  Minimum perçu (par arrêté)  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (horplacement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais :  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.	Récapitulatif de frais :	
Fenue de compte  Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie.  Commission de mouvement :  Minimum perçu (par arrêté)  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais :  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.	•	Gratui
Frais de tenue de compte de dépôt (par trimestre)  Prais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financie.  Commission de mouvement:  Minimum perçu (par arrêté)  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (hor placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais:  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative juridique et économique du dossier client.	Relevé mensuel de frais d'encaissement par carte	Gratui
Frais de tenue de compte de dépôt inactif (par an)  Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies.  Commission de mouvement :  Minimum perçu (par arrêté)  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (hor placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais :  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative juridique et économique du dossier client.	Tenue de compte	
Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financies.  Commission de mouvement : 0,05% à 0,20% • Minimum perçu (par arrêté) 15,8  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Nous consulte Port et frais :  • Le feuillet 2,2  • Minimum perçu (par trimestre) 17,00  Commission d'actualisation (par an, à partir de) 190,00  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrative juridique et économique du dossier client.		78,0
Commission de mouvement : 0,05% à 0,200  • Minimum perçu (par arrêté) 15,8  Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  I Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique Nous consulte  I Port et frais :  • Le feuillet 2,2  • Minimum perçu (par trimestre) 17,0  I Commission d'actualisation (par an, à partir de) 190,0  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.		25,0
Minimum perçu (par arrêté)     Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  I Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais:  Le feuillet Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.  Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec	•	re et financier
Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte (ho placement et frais).  I Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  I Port et frais:  • Le feuillet  • Minimum perçu (par trimestre)  I Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.		•
placement et frais).  Commission de mouvement sur comptes nécessitant un suivi spécifique  Port et frais:  Le feuillet  Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.	,	15,8
suivi spécifique  Port et frais:  • Le feuillet  • Minimum perçu (par trimestre)  Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.	placement et frais).	compte (hor
<ul> <li>Le feuillet</li> <li>Minimum perçu (par trimestre)</li> <li>Commission d'actualisation (par an, à partir de)</li> <li>Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.</li> <li>Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec</li> </ul>	the state of the s	ous consulte
Minimum perçu (par trimestre)     Commission d'actualisation (par an, à partir de)     Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativi juridique et économique du dossier client.  Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec	Port et frais :	
Commission d'actualisation (par an, à partir de)  Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativ juridique et économique du dossier client.  Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec		2,2
Prélevée une fois par an, elle rémunère l'actualisation administrativ juridique et économique du dossier client. I Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec		17,0
juridique et économique du dossier client.  Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec		190,0
	juridique et économique du dossier client.	administrative
	Frais pour conservation d'avoirs sur compte avec	
	adresse inconnue (par an)  Frais de modification de pouvoirs	23,1

■ Demande de renseignements destinés au contrôle des sociétés

(audits, lettres aux contrôleurs comptables, commissaires aux comptes...)

Centralisation de recettes : Fructiflux (centralisation des encaissements de différents points de v	10,00 50,00 30,00 20,00 50,00 30,00 Nous consulter
- Minimum - Mise en place  • Plusieurs entités (par compte et par mois) : - Minimum - Mise en place  I Centralisation de trésorerie compte BRED  I Centralisation de recettes : Fructiflux (centralisation des encaissements de différents points de v	50,00 30,00 20,00 50,00 30,00 Nous consulter
- Mise en place  • Plusieurs entités (par compte et par mois) :  - Minimum  - Mise en place  I Centralisation de trésorerie compte BRED  I Centralisation de recettes : Fructiflux  (centralisation des encaissements de différents points de v	30,00 20,00 50,00 30,00 Nous consulter
Plusieurs entités (par compte et par mois): - Minimum - Mise en place Centralisation de trésorerie compte BRED Centralisation de recettes: Fructiflux (centralisation des encaissements de différents points de v	20,00 50,00 30,00 Nous consulter
- Minimum - Mise en place  Centralisation de trésorerie compte BRED  Centralisation de recettes : Fructiflux (centralisation des encaissements de différents points de v	50,00 30,00 Nous consulter
- Mise en place  Centralisation de trésorerie compte BRED  Centralisation de recettes : Fructiflux  (centralisation des encaissements de différents points de v	30,00 Nous consulter
Centralisation de trésorerie compte BRED  I Centralisation de recettes : Fructiflux  (centralisation des encaissements de différents points de v	Nous consulter
Centralisation de recettes : Fructiflux (centralisation des encaissements de différents points de v	
(centralisation des encaissements de différents points de v	Nous consulter
·	
	rente)
Cash management à l'international : BRED JONXION	
Relevés de compte :	
- Centralisation d'extraits de comptes tenus à	
l'étranger ou par une banque tierce	
(,	Nous consulter
<ul> <li>Envoi de relevés de comptes tenus à la BRED vers une banque tierce (émission de MT 940)</li> </ul>	Nous consulter
Ordres de paiement :	Nous consulter
- Réception d'ordres de paiement en provenance	
	Nous consulter
- Émission d'ordres de paiement à partir de	
comptes ouverts à l'étranger	
(émission de MT 101)	Nous consulter
Autres onérations	
	35,00
Populaire	14,00
Échange de monnaie	Nous consulter
Commande de fonds	Nous consulter
Frais pour retour de commande de fonds	
(non retirée par le client)	15,58
Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit
Retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	8,56
Destruction du chéquier non remis	15,30
Renseignements commerciaux (avis de sort téléphonique sur	•
chèques, effet)	35,00
I Transactions or (achat ou vente), hors taxe fiscale et frais de port éventuels :	
Commission de courtage :	0,65 %
- Minimum	13,00
• + Commission de service	1 %
	7,60
res opérations se de recherche par document (hors relevés de compte) à disposition de fonds auprès d'une Banque ulaire ange de monnaie mande de fonds se pour retour de commande de fonds netirée par le client) agistrement d'un changement d'adresse aur de courrier (client inconnu à l'adresse) arruction du chéquier non remis seignements commerciaux (avis de sort téléphonique sur ques, effet) sactions or (achat ou vente), hors taxe fiscale et se de port éventuels : commission de courtage : Minimum	35,00 14,00 Nous consulter Nous consulter 15,58 Gratuit 8,56 15,30 35,00 0,65 % 13,00 1 %

- 6 - - 7 -

150,00

#### Banque à distance

#### Services Internet

Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui (ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

#### ■ TransBRED.com:

Solution de communication bancaire sécurisée par certificat numérique. Cet outil permet de saisir en ligne des remises ou d'importer des fichiers issus d'outils comptables, pour toute opération de virement, prélèvement, effet, domestique ou internationale. Parapheur électronique pour gérer les pouvoirs.

Forfait mensuel de base\* :

50,00

Multi-comptes, multi-sociétés. Accès à une hotline dédiée.

\*Hors coût du certificat numérique

Modules optionnels :

**Nous consulter** 

Intraday, récupération des relevés d'autres banques reçus au format Swift MT 940, Alertes mails...

Certificat numérique

Nous consulter

Authentification et signature par certificat électronique. Hors frais d'installation ou de livraison en face à face du certificat.

#### ■ BREDConnect:

Application web et mobile, sécurisée, pour consulter et gérer ses comptes à la BRED, effectuer des virements unitaires domestiques ou internationaux, suivre les opérations Intraday, accéder à l'option «Bourse en Ligne» et à l'historique des relevés électroniques.

Abonnement à des services de banque à distance (par mois)

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

• Frais d'utilisation des services de banque à distance :

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

- Option «Module Flux Virements» (par mois) :	10,00
♦ Virement SEPA (par opération)	0,28
<ul> <li>Virement de trésorerie (par opération)</li> </ul>	12,24

#### Service télétransmission.

■ BRED Ebics (transmissions d'ordres et relevés d'opérations) :

<ul> <li>Forfait mensuel</li> </ul>			65,00
	C (1) E1	. +	

 + Traitement des fax de confirmation pour Ebics T (par fax)

5,00

• Supplément mensuel par option complémentaire (Ex : Alertes Mails)

5,00

30,00

#### Logiciel.

■ TURBO Suite Entreprise

Nous consulter

Logiciel de gestion des flux bancaires, multi-utilisateurs, multi-sociétés, multi-comptes, multi-banques et multi-devises, édité par TURBO SA, filiale du groupe Banque Populaire. Nombre de comptes et de sociétés illimité.

■ TURBO Suite Entreprise.com:

Solution de gestion des flux bancaires, hébergée en mode SaaS (Software as a Service) multi-utilisateurs, multi-sociétés, multi-comptes, multi-banques et multi-devises, éditée par TURBO SA, filiale du Groupe Banque Populaire. Permet de gérer jusqu'à 35 comptes bancaires. Accessible en mobilité à partir d'un smartphone ou d'une tablette.

Nécessite un abonnement BRED EBICS et des certificats numériques.

 Abonnement mensuel pour 3 banques et 5 sociétés maximum

50,00

• Frais d'installation pour 3 certificats, à partir de

180,00

- 8 -

#### **Opérations de paiement**

#### Cartes\_

#### Bon à savoir

Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT.

Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement.

L'arrêté des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois. Le débit est passé le 10 du mois suivant, valeur 1er.

En cas de perte ou de vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (prix d'un appel local, selon l'opérateur de l'appelant - 7j/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

#### Fourniture d'une carte de retrait

Cotisation carte de retrait BRED

Gratuit

#### Fourniture de cartes de débit

(cartes de paiement internationales, à débit immédiat ou différé)

Cotisations annuelles	Débit immédiat	Débit différé
<ul> <li>Visa Business, Business MasterCard<sup>(1)</sup></li> </ul>	58,00	58,00
Visa Gold Business	140,00	140,00
Visa Platinum Business	245,00	245,00
Mission Plus <sup>(1)(2)</sup> (cotisation annuelle)	Débit différé	Super différé
Carte affaire Mission Plus Visa ou MasterCard	55,00	Nous consulter
Carte affaire Mission Plus Visa Gold	129,00	Nous consulter

<sup>(1)</sup> Plus commercialisée.

#### Frais liés à la carte Mission Plus(3)

■ Frais par retrait	1,08
■ «Note de frais» version papier	25,00
■ «Note de frais» version Internet	14,00
(3)Plus commercialisée.	

#### Services liés à la carte bancaire

■ Modification du platond de palement ou retrait de la carte :
Sur demande nar téléphone ou en agence

- Sur demande par telephone od en agenee	0,50
En ligne depuis BREDConnect	Gratuit
■ Pefabrication de carte bancaire :	

<ul> <li>En cas de dysfonctionnement</li> </ul>	Gratuit
En cas de détérioration par le client	10.20

<sup>■</sup> Réédition du code confidentiel de la carte (par demande):

<ul> <li>Sur demande par téléphone ou en agence</li> </ul>	6,67
En ligne depuis BREDConnect	Gratuit

Retrait d'espèces	au	distributeur	automatique de billets	
BRED et Banque	Po	pulaire		

■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro au

distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :	
Avec les cartes Visa Gold Business, Visa Platinum Business	Gratuit
<ul> <li>Avec les cartes Visa Business, Business</li> </ul>	
MasterCard(1), à compter du 4e retrait dans le mois	0,83

Gratuit

1,50%

15,00

1,28

0.83

(1) Plus commercialisée.	
Retrait d'espèces en euros au guichet d'une autre banque de la	

20110 0010 1	
Commission fixe	4,60
<ul> <li>+ Commission proportionnelle au montant retiré</li> </ul>	1,50%

 + Commission proportionnelle au montant retiré ■ Retrait d'espèces en devises au distributeur automatique de billets d'un autre établissement de la

zone euro: Commission fixe 2,90

#### ■ Paiement par carte bancaire :

70ne euro '

En euros, zone EEE	Gratuit
En devises, zone EEE	1,50%

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB) d'un autre établissement en devises

(voir rubrique «Opérations bancaires à l'international»)

+ Commission proportionnelle au montant retiré

#### Paiement par carte bancaire en devises

(voir rubrique «Opérations bancaires à l'international»)

#### Virement SEPA\_

Pour les virements en devises ou en euros impliquant un pays hors zone SEPA, se reporter aux «Opérations bancaires à l'international».

<ul> <li>Frais par virement occasionnel ou permanent</li> </ul>	Gratuit
Émission d'un viroment CEDA en favour d'un autre	

#### Emission d'un virement SEPA en faveur d'un autre établissement :

#### Frais par virement occasionnel :

<ul> <li>Au guichet de votre agence (</li> </ul>	(avec BIC-IBAN/RIB),
sur liste papier	

 Par Internet (BREDConnect) Gratuit

#### • Frais par virement permanent :

-	Au guichet o	de votre ag	ence (avec	: BIC-IBAN/RIB)	
_	Par Internet	(BREDCor	nect)		

Gratuit

#### ■ Frais d'émission de virements SEPA par fichier (Télétransmission/TransBRED.com):

Frais par virement SEPA	0,28
Frais de mise en place d'un virement permanent Gi	ratuit

#### ■ Frais d'émission d'un virement SEPA instantané occasionnel par

Internet (BREDConnect, TransBRED.com) :
• lusqu'à 1 500 €

303qu u 1 300 C	0,03
Au-delà de 1 500 € et jusqu'à 15 000 €	2,50

0 EA

<sup>(2)</sup> Mission Plus est une solution de règlements et de gestion de frais professionnels qui s'adresse aux PME/PMI, ETI, Grandes Entreprises, Institutionnels, pour les collaborateurs.

■ Frais d'émission de virements SEPA instantanés par fichier (télétransmission, TransBRED.com)		Opérations d'encaisseme	nt
Frais par virement	0,60	Contrat carte bancaire commerçan	t
Frais de gestion de doublon de remises fichiers clients	20,00	■ Adhésion au contrat carte bancaire	Gratui
■ Frais par virement de trésorerie	12,24	■ Terminal de paiement électronique (TPE) : location,	
■ Frais d'émission d'un virement commercial	Nous consulter	installation, maintenance matériel et logiciel	Nous consulte
Frais de traitement de fax de confirmation d'ordre :		■ Frais d'initialisation du TPE	45,0
Par fax télétransmis	20,00	■ Commission appliquée aux transactions par cartes	Nous consulte
Frais d'absence de confirmation d'ordre télétransmis	10,00	bancaires	pour une étud personnalisé
Frais d'annulation d'un virement commercial Vircom	13,15		Portocinion
■ Demande de retour de fonds sur virement émis à tort	_	Options du contrat commerçant	
après échange interbancaire	10,00	AMEX	
Prélèvement SEPA / TIPSEPA		■ Frais d'installation du logiciel	Nous consulte
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit	UP* (Union Pay)	
■ Enregistrement d'un mandat de prélèvement SEPA B2B :	Gratuit	■ Tarifs établis selon divers critères	Nous consulte
Création et modification (par créancier)	15,00	*Acceptation des cartes bancaires Union Pay (Asie du Suc	d-Est).
• Suppression	Gratuit	DCC* - paiement par carte en devises	
Sélection de créanciers autorisés à prélever (SEPA CORE) :		■ Tarifs établis selon divers critères	Nous consulte
Frais pour liste blanche sur prélèvement.		*Dynamic Change Currency.	
Création et modification (par créancier)	13,00	Encaissement sécurisé des achats en vente à distance	
• Suppression	Gratuit	■ CYBERPLUS PAIEMENT :	
Sélection de créanciers non autorisés à prélever	13,00	Solution sécurisée pour l'encaissement des achats à dist	tance par Interne
Frais pour liste noire sur prélèvement.		courrier, téléphone, réalisés par cartes bancaires.	,
■ Frais d'opposition à un prélèvement SEPA	13,51	<ul> <li>Frais d'inscription (à partir de)</li> </ul>	150,0
L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter de	sa date d'émission	Abonnement mensuel (à partir de)	10,0
(révocation d'une échéance de prélèvement).		Personnalisation des fonctionnalités	Nous consulte
■ Frais d'opposition définitive à un prélèvement SEPA	13,00	PNF	
L'opposition à une durée supérieure à 3 mois (retrait du co	onsentement).	■ Paiement en N Fois	Nous consulte
Chèque		Virement SEPA	
■ Paiement de chèque	Gratuit	■ Réception d'un virement SEPA	
■ Frais d'envoi de chéquier :		Virement occasionnel ou permanent	Gratui
• En courrier simple	Gratuit	- (1)	
En courrier recommandé simple	4,67	Prélèvement SEPA	
Si envoi à l'étranger : tarif de l'envoi en recommandé AR à	à l'étranger.	Frais de demande d'identifiant créancier SEPA (ICS)	70,0
Frais de renouvellement personnalisé du chéquier	1,43	Frais de paiement de prélèvement SEPA et de titre	Control
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	11,28	interbancaire de paiement (TIPSEPA)	Gratui
■ Frais d'émission d'un chèque certifié	11,28	Frais de demande d'annulation de prélèvement émis	6,7
	Nous consulter	<ul> <li>Frais d'avis de prélèvement SEPA, en fonction du support :</li> <li>Par avis :</li> </ul>	
	Nous consulter	- Liste papier	15,0
	Nous consulter	- Télétransmission	0,4
■ Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	11,46	<ul> <li>Périodique géré par la BRED (uniquement prélèvement)</li> </ul>	•
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	5,75		-/-

- 12 - - 13 -

		ν.				
C	h	e	a	u	е	
		·	ч	ч	•	

■ Remise de chèque(s)	Gratuit
Remise de chèque(s) non conforme(s) (par remise)	5,41
■ Bordereaux pré-marqués de remises de chèques avec renouvellement automatique	Gratuit
Photocopie d'un chèque remis ou bordereau de remise	12,98
Représentation automatique de chèque(s) impayé(s)	Nous consulter

#### Effet - Recouvrement de créances\_

■ Remise d'effet(s), LCR ou BOR à l'encaissement		Grat	uit
Après la date effective de présentation au paiement. 10 jours après la remise.	Avec un	minimum	de

- Commissions prises lors d'une remise d'effets sur supports :
  - Télétransmission :
    - Par effet non circulant
       Par bordereau
      7,14
  - Support papier :
  - Par effet non circulant
     Par bordereau
    15,30
- Acceptation, effet réclamé, prorogé, non domicilié, avis de sort, changement de domiciliation

#### Irrégularités et incidents

#### Commission d'intervention.

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

	compre medebatane an aratement particular.
Ì	Par opération 8,70
	En cas de rejet, cette commission est ajoutée au forfait de frais par chèque
	rejeté pour défaut de provision, sans que celui-ci n'excède les plafonds de

0	pér	atio	ns	рa	rti	cul	ièi	es.
_	р С.			Pu				-

■ Frais par saisie attribution	83,33
Frais par saisie administrative à tiers détenteur :	
<ul> <li>Commission proportionnelle (% du montant dû)</li> </ul>	10%
Maximum	83,33

#### Incidents de paiement\_

#### Incidents liés au chèque

19,00

30 € et 50 €.

■ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent : les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné et les frais de représentation.

<ul> <li>Chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 €</li> </ul>	16,30
<ul> <li>Chèque d'un montant supérieur à 50 €</li> </ul>	32,97
■ Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une	
interdiction d'émettre des chèques	30,42
■ Frais administratifs de mainlevée d'incident sur chèque	Gratuit
■ Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé	
(sauf motif sans provision)	12,25

#### Incidents liés aux virement et prélèvement

■ Frais de rejet de virement, prélèvement, TIPSEPA ou télérèglement, pour défaut de provision :

Ces frais comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

montant du prélèvement	• Montant de l'opération inférieur à 20 €
16,67	<ul> <li>Montant de l'opération supérieur ou égal à 20 €</li> </ul>
15,00	■ Frais d'avis de prélèvement retourné impayé

- 14 -

#### Incidents liés à la carte

Theracitis has a la carte	
■ Frais d'opposition sur carte pour vol, perte, utilisation abusive	Gratuit
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire :	
<ul> <li>Notification d'opposition pour utilisation abusive</li> </ul>	10,32
■ Frais d'impayés e-commerce non 3DS :	
<ul> <li>Impayés domestiques</li> </ul>	20,00
Impayés internationaux	70,00
Incidents liés à l'effet de commerce	
■ Frais de rejet d'effet de commerce pour défaut de provision	27,26
■ Frais de restitution d'une LCR papier impayée	18,00
■ Frais de restitution d'effet de commerce retourné impayé	19,00

#### Découverts et crédits

#### Découvert.

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'un découvert, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

- Découvert convenu ou formalisé :
  - Intérêts débiteurs personnalisés
     Nous consulter
- Découvert non convenu ou dépassement sur découvert convenu
   Nous consulter

■ Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs\*

Le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé.

\*Non compris dans le TAEG.

#### Commissions liées au découvert

Commission de plus fort découvert 0,25%
Sur le plus fort découvert du trimestre (maximum 2/3 des intérêts débiteurs, par trimestre).

■ Commission d'immobilisation

25% des intérêts débiteurs

En sont exonérés les comptes présentant des soldes créditeurs en valeur pendant plus de 15 jours/trimestre. En cas d'arrêté mensuel, exonération si les soldes sont créditeurs en valeur pendant plus de cinq jours dans le mois.

- Mise à disposition d'échelle d'intérêt (par échelle)
- 5,35

- Dépassement sur autorisation :
  - Commission d'acceptation de paiement (minimum)

32,96

3,00

#### Financement du cycle d'exploitation.

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'escompte ou de cession-escompte (loi Dailly), dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

#### **Escompte**

- Intérêts d'escompte Nous consulter
   Minimum de jours d'escompte 20 jours
- Traitement de remise d'effets :
  - Minimum forfaitaire de perception d'intérêts par effet de commerce remis à l'escompte

6,10

Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet et de la durée de l'avance des fonds qui est faite (entre le moment de la remise et la date d'échéance de l'effet).

- 16 -

Mobilisation	de	créances	professionnelles	(loi	Dailly)
- IODIII SULIOII	4	Ci Cuiiccs	proressionnenes	1,0,	Duin,

■ Mise en place de la convention cadre	Gratuit
Commissions:	
Par créance cédée	8,50
Par bordereau	30,00
De notification ou acceptation	31,76
De récupération frais AR	3,83
Frais:	
De prorogation	20,67
<ul> <li>De relance pour non règlement dans les délais</li> </ul>	52,49
De mise en demeure	106,44
Frais de gestion d'une ligne de créance :	
<ul> <li>Ligne(s) d'avance sur factures (par bordereau)</li> </ul>	6,93

#### Gestion du poste client

Assurance crédit	Nous consulter
■ Affacturage	Nous consulter

#### Financement d'investissement.

■ Prêt moyen, long terme :	Nous consulter
Conditions variables en fonction de la nature des opér	ations financées.
Frais de dossier (à partir de)	210,00
Crédit bail mobilier, immobilier	Nous consulter
<ul> <li>Location avec option d'achat (LOA), location longue durée (LLD)</li> </ul>	Nous consulter

#### Cautions bancaires

Commission forfaitaire d'établissement de l'acte :	
Acte simple	65,00
<ul> <li>Acte complexe (sur mesure)</li> </ul>	137,40
<ul> <li>Acte dématérialisé (e-cautions)</li> </ul>	Nous consulter
■ Mainlevée de caution :	0,10%
Minimum	35,00

#### Autres prestations liées aux crédits\_

■ Frais d'étude, renouvellement de dossier court terme :	
• Taux	1,00%
■ Frais liés à la constitution des garanties, à partir de	125,00
■ Mainlevée de garantie	230,46
■ Commission d'engagement	1,20%
■ Réédition d'un tableau d'amortissement	33,33
■ Copie d'un contrat prêt/crédit	27,65
■ Modification simple du contrat (IBAN, date d'échéance)	27,65
■ Frais d'information annuelle des cautions (par lettre)	Gratuit

#### Gestion de la trésorerie

#### Placements à terme\_

■ Dépôt à terme classique	Nous consulter
■ Dépôt à terme à revenus périodiques	Nous consulter
■ Certificat de dépôt négociable	Nous consulter

#### Placements financiers\_

#### Rétrocession

Lorsque la banque fournit le service de conseil en investissement, celui-ci sera fourni de manière non indépendante, reposera sur une analyse pour garantir le caractère adéquat et approprié des instruments financiers proposés.

Dans ce cadre, la BRED peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

 Parts sociales BRED : frais de souscription, détention et rachat
 Gratuit

#### **Transactions**

Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris.

Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA	Gratuit
--	---------

0.417%

0,36%

0,00

 Ordre de Bourse sur titres cotés sur le marché domestique (Euronext, Paris, Amsterdam et Bruxelles) :

♦ Ordre de plus de 8 000,00 € et jusqu'à 50 000,00 €

• Ordre exécuté transmis par Internet :

(BREDConnect - option «La Bourse en ligne»)

- Commission proportionnelle

♦ Ordre jusqu'à 8 000,00 €

♦ PEA ou PEA-PME

#### (Titres au porteur)

0,30%	♦ Ordre de plus de 50 000,00 €
	- Minimum de perception
5,75	♦ Compte titres ordinaire
0,00	♦ PEA ou PEA-PME
	Ordre exécuté transmis par téléphone
	via BRED Direct Bourse :
	- Commission proportionnelle
1%	♦ Ordre jusqu'à 8 000,00 €
0,786%	♦ Ordre de plus de 8 000,00 € et jusqu'à 50 000,00 €
0,546%	♦ Ordre de plus de 50 000,00 €
	- Minimum de perception
8,33	♦ Compte titres ordinaire

- 18 -

Ordre sur le marché obligataire :	
<ul> <li>Ordre exécuté transmis par Internet :</li> </ul>	
- Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90 €)	0,663%
- Commission fixe	6,06
Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse :	
- Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90 €)	0,829%
- Commission fixe	7,56
■ Ordre exécuté avec le service de règlement différé (SRD) :	0,60%
Ces ordres sont soumis à la perception d'une commission ca	alculée au prorata
temporis sur les achats et ventes compensés pour une mêr	ne valeur.
Droits, bons de souscription :	
Ordre exécuté transmis par Internet :  Commission proportionnelle	0.4170/-
<ul> <li>Commission proportionnelle</li> <li>Ordre exécuté transmis par téléphone</li> </ul>	0,417%
via BRED Direct Bourse :	
- Commission proportionnelle	0,992%
Reports (par position prorogée) :	•
Commission proportionnelle	0,850%
Commission fixe	7,56
Souscription d'OPC :	Gratuit*
(Organisme de placement collectif - SICAV, FCP)	
*Hors frais prévus au prospectus de l'OPC.	
■ Autres opérations sur titres :	
(Augmentation de capital, dividende en action sur Euronex	t)
<ul> <li>Commission proportionnelle</li> </ul>	1,59%
- Minimum	6,78
- Maximum	88,71
	Nous consulter
Intervention sur titres non cotés	140,18
(Inscription ou cession de ligne)	
Droits de garde*	
*calculés sur le nombre de lignes détenues ou valorisées au prélevés en début de l'année civile qui suit.	u 31 décembre et
Les organismes de placements collectifs (OPC) gérés	
par Promepar AM	Gratuit
Les actions, obligations et titres de créance complexes	
émis par Natixis, les fonds à formule gérés par NIMI (Groupe BPCE)	Gratuit
Les parts de fonds d'investissement de proximité (FIP),	Gratuit
de fonds communs de placements dans l'innovation	
(FCPI) et de SOFICA distribués par la BRED	Gratuit
Les autres valeurs émises ou gérées par le Groupe BPCE	2,08
Les autres valeurs :	
Commission proportionnelle :	
- Jusqu'à 10 000 €	0,333%
- Pour la partie de 10 001 € à 50 000 €	0,250%
- Pour la partie de 50 001 € à 150 000 €	0,203%
1 out la partie de 30 out e à 130 out e	•

- Pour la partie supérieure à 150 000 €

Frais fixes par ligne :	
• Titres cotés	4,17
Titres non cotés	12,50
Frais de perception par compte titres ordinaire :	
Minimum	29,16
Maximum	1 285,14
■ Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	Nous consulter
Frais de transfert	
■ Frais de transfert de compte titres ordinaire vers un établissement autre qu'une Banque Populaire, en France (par ligne) :	
• Sur titres déposés en Euroclear France	10,21
• Sur titres déposés à l'étranger (frais d'intermédiaire	•
non compris) :	90,00
- Minimum facturé par compte titres ordinaire	50,41
■ Frais de transfert d'un compte PEA ou PEA/PME :	
<ul> <li>Par ligne de titres cotés</li> </ul>	12,50
<ul> <li>Par ligne de titres non cotés</li> </ul>	41,67
- Maximum facturé par compte PEA ou PEA/PME	125,00
Frais d'attestation fiscale	
■ Sur titres étrangers détenus à l'étranger (par ligne)	70,00
■ Sur titres étrangers détenus en ESES* (par ligne)	150,00
*Euroclear Settlement of Euronext Securities (Règlement d'Euronext)	Euroclear des titres

- 20 - - 21 -

0,093%

#### Opérations bancaires à l'international

#### Change\_

Minimum

Achat ou vente de devises au comptant :

Commission de change :

- Inférieur à 80 000 €

0,05%

- Supérieur ou égal à 80 000 €

0,025% 20.00

Opération par carte bancaire(1)

■ Retrait d'espèces en devises\*:

• Au distributeur automatique de billets (DAB) :

- Commission fixe

- + Commission proportionnelle au montant du retrait

3,10 2,90%

Pour les retraits en francs CFA et francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.

■ Paiement par carte bancaire :

• Commission proportionnelle sur le montant de la transaction :

- En euros **2,90%** 

- En devises\* **2,90%** 

\*L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.

(1)Opération en devises ou en euros impliquant un pays hors zone EEE.

### Paiement à destination de l'étranger - IMPORT\_\_\_\_\_

■ Virement international émis, hors SEPA:

• Commission de transfert proportionnelle :

- Format papier : 0,10%

♦ Minimum 25,00

♦ Minimum
 ♦ Maximum
 300,00

- Dématérialisé : **0,10%** 

♦ Minimum 17.50

♦ Maximum 190,00

• Frais de correspondant\* 22,00

\*Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre (OUR).

Avis d'opéré
Coordonnées incomplètes ou erronées
18,00

• Commission «devise déplacée»

5,80

(devise différente de celle du pays de destination)

Commission de non-qualité des données

• Confirmation SWIFT par fax 21,50

■ Chèque émis - paiement :

• Commission de chèque 18,00

• + Commission de transfert format papier Voir ci-avant

• Commission d'impayé 45,00

■ Effet de commerce à l'émission :	
<ul> <li>Commission proportionnelle à l'émission :</li> </ul>	0,15%
- Minimum	42,00
- Maximum	240,00
<ul> <li>+ Commission de transfert format papier</li> </ul>	Voir ci-avant
<ul> <li>Commission d'impayé</li> </ul>	45,00
Remise documentaire IMPORT :	
<ul> <li>Commission proportionnelle :</li> </ul>	0,20%
- Minimum	50,00
- Maximum	550,00

## Règlements en provenance de l'étranger -\_\_\_\_ EXPORT\_\_\_\_\_

Voir ci-avant

38,50

• + Commission de transfert format papier

Commission de rapatriement	18,50
Avis d'opéré	2,50
Commission de non-qualité des données	10.00

#### ■ Chèque reçu - encaissement :

• + Frais de port

• Crédit immédiat (sauf bonne fin) :

- Commission d'encaissement (sous conditions<sup>(1)</sup>)

27,50

- Commission d'impayé 45,00

• Crédit après encaissement :

- Commission d'encaissement : **0,10%** 

♦ Minimum **30,00** 

♦ Maximum 180,00

- + Frais de port 38,50 - Commission d'impayé 45,00

- Avis de sort 20.00

(1)Opération possible : En EUR avec l'Allemagne, Andorre, la Belgique, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni (EUR et GBP) et la Suisse (EUR et CHF) - En USD avec les USA

et le Canada - En AUD (dollar australien) avec l'Australie - En CAD (dollar canadien) avec le Canada - En HKD (dollar de Hong-Kong) avec Hong-Kong - En NOK (couronne norvégienne) avec la Norvège.

■ Effet de commerce à l'encaissement :

Commission proportionnelle : 0,10%
 Minimum 30,00
 Maximum 175,00

+ Frais de portAvis de sort20,00

■ Remise documentaire EXPORT:

Commission proportionnelle : 0,20%
 Minimum 60,00

- Maximum **350,00** 

+ Frais de portCommission de modification50,00

6,00

Cuádit de come cutation
Crédit documentaire  Crédit documentaire IMPORT :
Commission d'ouverture (par l'
- Minimum

ommission d'ouverture (par trimestre indivisible) : 0,25%
Minimum 125,00

Commission d'utilisation par jeu de documents : 0,125%
 Minimum 120,00

- + Frais de port (par utilisation) 38,50 - Option courrier express (en sus des frais de port) 30,00

Commission d'acceptation / paiement différé (par mois):
 Minimum 2 mois

Minimum 2 mois
 Commission de modification (hors montant ou validité)
 110,00
 105,00

Commission de modification (nors montant ou validite)
 Bon de cession
 95,00

Frais SWIFT (par demande)
Rédaction de proiet
50.00

■ Crédit documentaire EXPORT :

• Commission de confirmation / acceptation (selon le risque pays et le risque banque)

Commission de notification : 0,10%
Minimum 125,00
Commission d'utilisation par jeu de documents : 0,15%
Minimum 145,00

- Minimum 145,00 - + Frais de port (par utilisation) 85,00

Commission de modification
Commission de transfert :
0.15%

Commission de transfert : 0,15%
- Minimum 190,00

• Documents irréguliers 100,00

Frais d'interventionFrais SWIFT (par demande)15,00

■ Trade Expert BP

Abonnement mensuel
 Nous consulter

Outil de gestion et de suivi de vos opérations de commerce international (remises et crédits documentaires, garanties internationales).

Garanties à l'international

Garanties a i international	
■ Commission d'engagement (par an) :	Nous consulter
Minimum	120,00
■ Frais d'acte :	
<ul> <li>Normal</li> </ul>	125,00
Spécifique	270,00
<ul> <li>+ Option émission sous 24 h</li> </ul>	200,00
■ Commission de modification	100,00
■ Commission de notification (garanties reçues)	0,05%
Minimum	120,00
Maximum	1 000,00
■ Mise en jeu (à l'émission ou réception)	150,00
■ Mise en jeu de SBLC (lettre de crédit stand-by)	0,125%
Minimum	120,00
■ Frais SWIFT (par demande)	15,00
■ Frais de mainlevée	90,00
Frais de dossier de contregarantie	Nous consulter

#### Les expertises

#### L'ingénierie sociale\_

■ Épargne salariale : Nous consulter

Participation, intéressement

• Plan épargne entreprise (PEE)

Actionnariat salariés

 Titres de service, chèques de table, CESU préfinancés, chèques cadeaux

■ Épargne retraite : Nous consulter

• Article 39 et Article 83

Plan épargne retraite collectif (PERCO)

Assurance et protection sociale : Nous consulter

• Assurance «Homme clé»

• Indemnités de fin de carrière

Prévoyance et frais de santé

#### L'ingénierie immobilière\_

Opérations de promotion immobilière
 Opérations de marchands de biens
 Estimation de vos biens immobiliers
 Crédit-bail Immobilier
 Nous consulter
 Nous consulter

■ Lease-back Nous consulter

#### L'ingénierie financière

Montage de financement structuré (LBO, OBO, acquisition,...)
 Fusions/acquisitions
 Transmission d'entreprises
 Nous consulter
 Nous consulter

La salle des marchés\_

■ Couverture du risque de taux	Nous consulter
Couverture du risque de change	Nous consulter
■ Placement de vos excédents de trésorerie	Nous consulter

- 24 -

#### Bon à savoir

#### Zone EURO

Zone constituée par : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

#### Zone UE

L'Union européenne est composée des pays de la zone euro + Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

#### Zone EEE

L'espace économique européen est composé des pays de la zone UE + Islande, Liechtenstein, Norvège.

#### Zone SEPA (Single Euro Payments Area)

L'espace unique de paiement en euros est composé : des pays de la zone EEE + l'Etat de la Cité du Vatican, Gibraltar, Guernesey, Ile de Man, Jersey, principauté de Monaco, principauté d'Andorre, république de Saint-Marin, Royaume-Uni et Suisse.

#### Résoudre un litige

#### Exprimer une réclamation\_

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

#### Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- Tout d'abord, auprès de votre conseiller, qui reste votre interlocuteur privilégié au sein de l'agence.
- Vous pouvez ensuite contacter notre Service Relations Clientèle :

• Par courrier :

BRED Banque Populaire

Service Relations Clientèle

18 quai de la Rapée

75012 Paris

• Par Internet : https://www.bred.fr

En remplissant un formulaire disponible dans la rubrique : «Plainte / Réclamation» en bas de notre page d'accueil.

- Par téléphone : 01 40 04 71 15 (numéro non surtaxé)
- Nos engagements :
  - Le Service Relations Clientèle de la BRED Banque Populaire s'engage à répondre dans un délai de 15 jours ouvrés (15 jours ouvrables, pour les réclamations relatives aux moyens de paiement, tels que prévus par la Directive sur les moyens de paiement 2).
  - En application des dispositions de l'article L 133-45 du Code monétaire et financier, dans des situations exceptionnelles, si une réponse ne peut être donnée dans le délai ci-dessus mentionné pour des raisons échappant au contrôle de la banque, le Service Relations Clientèle adressera au client une lettre d'attente l'informant d'un délai supplémentaire nécessaire pour lui répondre, délai n'excédant pas 2 mois suivant la réception de la réclamation (délai maximal ramené à 35 jours ouvrables pour les réclamations relatives aux moyens de paiement, tels que prévus par la Directive sur les moyens de paiement 2).
- Si le différend persiste, votre recours à la médiation :

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ de compétence.

Auprès du Médiateur du crédit aux entreprises.

(entreprises, créateurs, chefs d'entreprise, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...) pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance-crédit ou relatives aux fonds propres.

- Par Internet : www.mediateurducredit.fr
- Auprès du Médiateur de l'Autorité des marchés financiers.

Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), la tenue des comptes titres.

- Par Internet : https://www.amf-france.org

- Par courrier : Le Médiateur de l'AMF

Autorité des marchés financiers 17 Place de la Bourse

75082 Paris Cedex 02



BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 495 866 772,29 euros - Siège social : 18, quai de la Rapée 75012 PARIS - 552 091 795 R.C.S. Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 003 608.